Systèmes Intelligents NFP212
Année 2012-2013

Les Actes de Langage



F.-Y. Villemin
CNAM-CEDRIC

http://deptinfo.cnam.fr

Les actes de langage

La théorie des actes de langage, "Speech act theory", est une théorie de la pragmatique du langage définie par Austin et Searle :

J. Austin: How to do things with words, 1962

J. Searle: Speech acts, 1969

Certaines expressions ont pour but d'induire une action sur leur destinataire:

"...speaking a language is performing speech acts, acts such as making statements, giving commands, asking questions, making promises, and so on" (Searle)

Classification

Acte locutoire :

L'acte de prononcer/écrire certains sons formant des mots et des suites grammaticales, expressions pourvues d'un sens.
le fait de dire quelque chose : exécution d'un acte locutoire. L'acte locutoire a les mêmes frontières que la proposition.

Exemple : « la séance est ouverte ».

Acte illocutoire :

Il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose.
Exemple : Dire "La séance est ouverte" revient à ouvrir la séance.

Acte perlocutoire :

L'acte consistant en la production de certains effets (visés ou non) sur l'auditoire.
Exemple : "La séance est ouverte" provoque un certain nombre d'effets : les participants se taisent, quelqu'un prend la parole, etc

Les actes de langage

Un acte de langage a trois aspects :

- **acte locutoire**: accompli quand on formule correctement un énoncé
- **acte illocutoire**: effectué par le locuteur sur le destinataire, exprime une intention du locuteur (performatif),
  Par exemple: affirmer("il pleut !") ou questionner("il pleut ?")
- **actes perlocutoires**: expriment les effets sur l'allocutaire visée par les actes locutoires et illocutoires
  Par exemple: persuader est affirmer avec le désir que le destinataire partage les croyances du locuteur

Marie dit à Pierre: "Tu dois fermer la porte"

Locution illocution contenu

perlocution: la porte est fermée !

La performativité

Austin a prêté une attention particulière au type d'énoncé qualifié de performatif (de l'anglais to perform "faire, accomplir")

Enoncés constatifs ont pour but de décrire le réel:

"On m'a téléphoné sur cette question"

Enoncés performatifs agissant sur lui, le modifiant:

"Viens ici !"

"Je promets de venir"

Un énoncé constatif, tel que

"On vous appelle au téléphone"

En apparence, décrit une situation, mais modifie aussi la réalité du destinataire

L'énoncé, tout en restant constatif, a donc un aspect performalif (force illocutoire complexe)

Les performatifs

Enonciations constituées autour de verbes usuels qui ne "décrivent", ne "rapportent", ne constatent absolument rien, ne sont pas "vraies ou fausses"…

Enonciation d'une phrase exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) ou acte de dire quelque chose:

"Oui je le veux! (c'est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime)"

"Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth "

"Je donne et lègue ma montre à mon frère"

Classification

Austin a étudié les actes accomplis grâce aux énoncés performatifs

Il a proposé une classification en 3 catégories :

1. actes locutoires: aucune mise en œuvre du langage:

par exemple, concevoir des phrases, choisir des mots, les ordonner en phrases, leur attribuer du sens, les prononcer ou les écrire, les entendre ou les lire, les comprendre, etc

2. actes illocutoires ou actes contenus "dans le langage", aucune liste complète :

décrire, interroger, répondre, ordonner, juger, promettre, prêter serment, certifier, parier, s'excuser, pardonner, condamner, féliciter, blâmer, remercier, saluer, inviter, accepter, insulter, menacer, argumenter, conclure, avouer, présenter une requête, nommer à un poste, etc

3. actes perlocutoires, ou que l'on cherche à accomplir au moyen du langage:

faire comprendre, persuader, consoler, instruire, tromper, intéresser, impressionner, mettre en colère, calmer, faire peur, rassurer, se concilier, influencer, troubler, etc

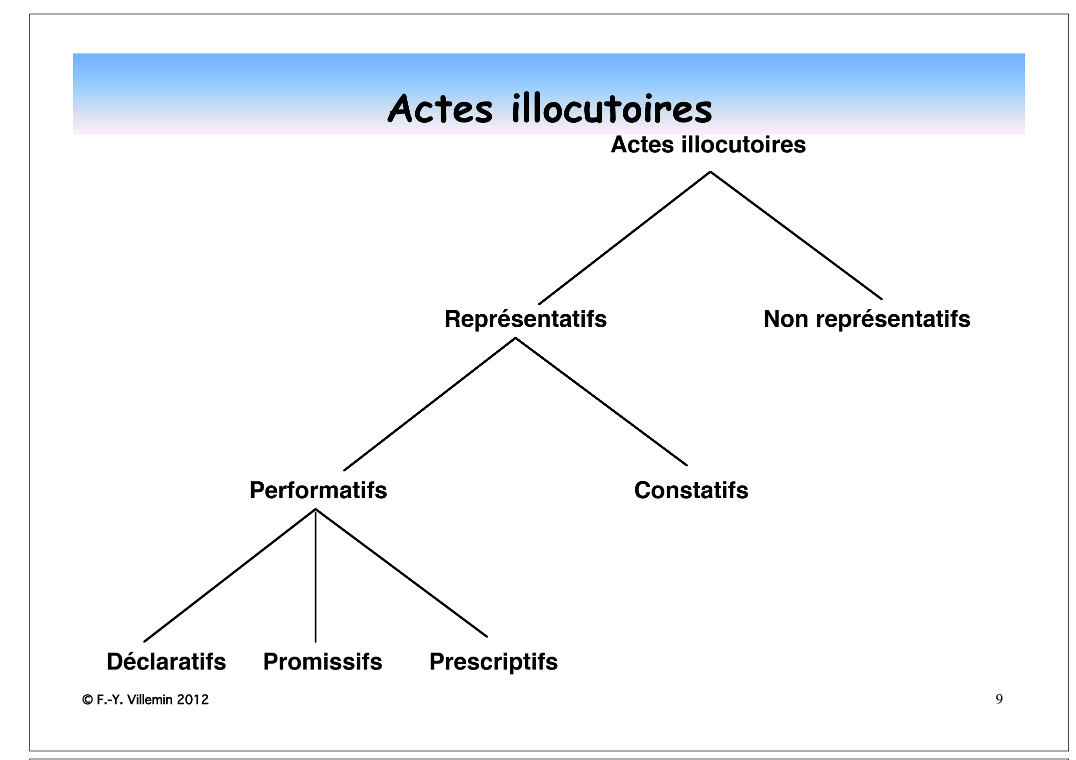
Actes illocutoires

Austin propose cinq catégories d'actes illocutoires:

1. Les "verdictifs", qui consistent à juger: "acquitter, condamner, comprendre, décréter, calculer, estimer, évaluer, classer, diagnostiquer, décrire, analyser... "
2. Les "exercitifs", qui consistent à décider d'actions à suivre: "renvoyer, excommunier, nommer, commander, condamner, accorder, léguer, pardonner, démissionner, supplier, proclamer, promulguer, dédier, déclarer ouvert ou clos..."

Les exercitifs sont des actes d'exécution des verdicts, et non les verdicts eux-mêmes

3. Les "promissifs", qui obligent le locuteur à agir d'une certaine manière: "promettre, convenir, contracter, avoir décidé, avoir l'intention, jurer de, consentir, favoriser..."
4. Les "comportatifs", qui consistent à réagir aux actes d'autrui: "s'excuser, remercier, féliciter, compatir, critiquer, souhaiter la bienvenue, provoquer..."
5. Les "expositifs", qui consistent à exposer: "affirmer, nier, décrire, corriger, mentionner, argumenter, dire, interpréter, témoigner, rapporter, illustrer, expliquer, signifier, se référer..."



Les actes de langage

Searle a classé les performatifs dans les 6 catégories suivantes:

Assertifs: affirmer quelque chose sur le monde
- "Jean a 2 ans."

Directifs: donner des directives au destinataire

Interrogatifs: poser une question
- "Quelle heure est-il?"

Exercitifs: demander d'accomplir une action
- "Pousse-toi!"

Promissifs: s'engager à accomplir certains actes dans l'avenir
- "Je passerai demain."

Expressifs: donner des indications concernant son propre état mental
- "Je suis heureux."

Actes illocutoires

Catégories de Searle :

1. Les "assertifs", où le but est d'engager le locuteur, où les mots s'ajustent au monde, où l'état psychologique est la conviction ; à propos du contenu, quel que soit le degré de force: "Il viendra demain";
2. Les "directifs", où le but est d'obtenir que l'interlocuteur fasse quelque chose, où le monde doit s'ajuster aux mots, où l'état psychologique est le désir/la volonté: "Sortez";
3. Les "promissifs", où le but est d'engager le locuteur à l'accomplissement d'une action, où le monde doit s'ajuster aux mots, où l'état psychologique nécessaire est la sincérité de l'intention "Je viendrai"
4. Les "expressifs", où le but est d'exprimer l'état psychologique, où il n'y a pas d'ajustement du monde aux mots, et où le contenu attribue une propriété soit au locuteur, soit à l'interlocuteur: "Excusez-moi"
5. Les "déclaratifs", où le but est d'instaurer une réalité, où la correspondance entre mots et monde est directe: "Je vous déclare la guerre"

Actes illocutoires

	Directifs	Promissifs
Condition préparatoire	A peut accomplir Q	L peut accomplir Q
Condition de sincérité	L veut que A fasse Q	L a l'intention de faire Q
Condition de contenu prépositionnel	L prédit l'action future Q de A	L prédit l'action future Q de L
Condition essentielle	revient à la tentative de L d'amener A à faire Q	revient à ce que A mette L dans l'obligation de faire Q

Performatifs implicites

Les verbes illustrant ces catégories n'ont qu'une valeur indicative:

- **Performatif implicite :**

  dire "je viendrai demain" équivaut souvent à dire : "je promets de venir demain"

- **Utiliser un verbe ne suffit pas à lui conférer une valeur performative, certaines conditions doivent être remplies pour que l'énoncé de ces phrases emporte leur vérité**

- **Les verbes peuvent être ordonnés selon leur force illocutoire, par exemple :**

suggérer < préconiser < demander < réclamer < ordonner < sommer

Actes illocutoires

LES VERBES DE TYPE ASSERTIF

